



Durée : 7 heures

Prochaines dates :

Du 29 juin 2023 au 29 juin 2023

Du 13 octobre 2023 au 13 octobre 2023

Du 08 décembre 2023 au 08 décembre 2023

Tarifs

	1 jour en présentiel	1 jour en distanciel
Tarif public	990€ HT – 1 188€ TTC	910€ HT – 1 092€ TTC
Tarif abonné	890€ HT – 1 068€ TTC	810€ HT – 972€ HT
	2 jours en présentiel	2 jours en distanciel
Tarif public	1 720€ HT – 2 064€ TTC	1 560€ HT – 1 872€ HT
Tarif abonné	1 520€ HT – 1 824€ TTC	1 360€ HT – 1 632€ TTC



Public visé

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'immobilier, du logement, bailleur social, collectivité territoriale, établissement public, de bureau d'études et de la construction.

Directeurs de collectivités en charge de l'urbanisme, du logement, du juridique ou du financier, Directeurs de SEM, Directeurs des grands projets, Directeurs immobiliers, Responsables de pôle urbain, Responsables de l'aménagement, Promoteurs, Responsables du développement, Responsables immobiliers, Chefs de projets, Urbanistes, Architectes, Bureaux d'études, Chefs de projets en entreprise de promotion immobilière, foncières, ou chez les sociétés d'investissement, chargé de mission ou d'opération des collectivités et des aménageurs, consultant ou chargé d'étude en urbanisme et aménagement débutant, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, constructeur, Mandataire et Assistant à la maîtrise d'ouvrage, aménageur, promoteur immobilière.



Objectifs pédagogiques

Être capable de connaître les leviers d'action pour réduire l'empreinte carbone d'un bâtiment existant



Description

Répondre à la raréfaction du foncier : Pourquoi réhabiliter ? Chronologie historique et exemples de changements de destinations et interventions patrimoniales.

Répondre à la demande de massification du logement : Comment réduire notre impact carbone ? Travail hors site et exemples de constructions modulaires 3D et 2D. Répondre à la crise énergétique : Comment réduire notre consommation d'énergie grise ? Réhabilitations à énergie 0 et exemple de projets « EnergieSprong ».

1. Urgence climatique, filière du bâtiment, énergie grise et énergie primaire

2. Travail sur « la ville déjà là », exemples tirés de l'histoire de l'Architecture

3. Exemple d'« EnergieSprong », travail sur l'enveloppe et les systèmes

4. Travail « hors site », vers une redynamisation de la filière

5. Exemple de réhabilitations lourdes, aspect réglementaire

6. Plus values d'usage, qualités spatiales

Réalisation de 3 exercices sous la forme de « Workshops » en conclusion de chacune des problématiques évoquées.

Les formations complémentaires :

- Aménager en bas carbone : sobriété, décarbonation et adaptation
- Intégrer l'agriculture urbaine aux programmes immobiliers et d'aménagement,
- Réhabilitation lourde, rénovation hors site : réduire l'empreinte carbone d'un bâtiment existant
- Transformer des bureaux en logements pour reconstruire la ville déjà là

Prérequis

Avoir déjà exercé dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme ou de la construction et bâtiment



Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices



Moyens et supports pédagogiques

La convocation est envoyée 15 jours avant la formation par mail.

La formation sera adaptée en fonction des acquis des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil des attentes 15 jours auparavant.

La documentation pédagogique est envoyée une semaine avant par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.

Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.

Si la formation est en distanciel, le rapport de connexion de la plateforme Zoom permettra de valider la présence des stagiaires.

La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.

Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisées telles que exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.

Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.



Modalités d'évaluation et de suivi

En fin de formation, les stagiaires rempliront une fiche d'appréciation et d'auto-évaluation de leurs acquis.

Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.

Une attestation de fin de formation sera envoyée aux participants dans les jours suivant la formation.

Contacts

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations

Isabelle.bianchi@cadredeville.com

01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Ruth DIKINDA – Assistante Formations

formations@cadredeville.com

01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

Nathalie AUBURTIN – Directrice du développement (demande de formation en INTRA et Sur mesure)

Nathalie.auburtin@cadredeville.com

01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30